

"Les Cafés de la Tutelle"

INFORMATION, SOUTIEN ET CONSEIL AUX TUTEURS/AIDANTS FAMILIAUX

Vous êtes aidant familial et vous avez besoin d'aide dans l'exercice de la mesure de protection que le Juge des Tutelles vous a confiée ?



Vous vous interrogez sur une éventuelle mesure de protection pour l'un de vos proches ?

Vous exercez une mesure de protection juridique pour un de vos proches et vous avez des questions ?

Participez aux séances d'informations collectives, un professionnel de l'Udaf 73 répondra à vos questions.

Gratuit et sur inscription auprès des Maisons de la Justice et du Droit

- MJD de CHAMBERY : 04.79.72.38.37
- MJD d'ALBERTVILLE : 04.80.46.02.73
- MJD de ST JEAN de MAURIENNE : 04.79.56.83.54
- MJD d'AIX LES BAINS : 04.79.34.00.53



istf@udaf73.fr ou 04.79.10.96.05